

**Commune de LA PETITE BOISSIÈRE**

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

L'an deux mille dix-huit, le quatre juin, le Conseil Municipal de LA PETITE BOISSIÈRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Joël BARRAUD, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2018.

Etaient présents : MM. Joël BARRAUD, maire, Jean-Pierre GODET, Jacques SOURISSEAU, Yves BÉTARD, Franck AUDUREAU, Béatrice LIAIGRE, Louis-Marie PAPIN, Joëlle VERDON, Marie-Thérèse AUDUREAU, Julie GÉLINEAU, Gaël TESSIER, Stéphane BILAUD, Lisa DEVANNE, Jean-Marie PALLARD.

Absents excusés : Nathalie ROUSSEAU et Franck AUDUREAU.

Pouvoirs : Nathalie ROUSSEAU a donné pouvoir à Béatrice LIAIGRE et Franck AUDUREAU a donné pouvoir à Gaël TESSIER.

Monsieur Gaël TESSIER a été élu secrétaire de séance.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire a rendu hommage à Monsieur Léon SOURISSEAU, décédé le 20 mai, maire de la commune de décembre 1970 à juin 1995. Une minute de silence a été observée.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 26 mars 2018.

**1 – EDUCATION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE (DEL 2018-06-26)**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Conservatoire de musique du Bocage Bressuirais concernant le projet d'Education Musicale en Milieu Scolaire de la Communauté d'Agglomération du bocage Bressuirais, année 2018/2019 ;

. Coût horaire ..... 55,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet d'Education Musicale en Milieu Scolaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais – année 2018/2019 :

♦ Nombre d'heures d'interventions ..... 27 heures

♦ Soit un coût TTC : 55,00 € X 27 heures ..... 1.485,00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

**2 – AVENANT CONVENTION DE MUTUALISATION ET SOLIDARITE  
TERRITORIALE (DEL 2018-06-27)**

Dans un objectif de simplification de certaines dispositions de la convention de mutualisation et de solidarité territoriale, le conseil communautaire a pris la décision de simplifier la procédure de fixation des tarifs de formation sécurité dans la convention, pour ne pas avoir à délibérer à chaque nouvelle évolution de prix issue de consultations des

marchés publics. Pour cela, il a été convenu d'inscrire une fois pour toutes le recours à cette délibération dans la convention de mutualisation.

Il est proposé au Conseil Municipal de la commune de La Petite Boissière,

- **D'APPROUVER** les modalités de fixation des tarifs à compter de 2018 de la prestation n°3 « formations liées à la sécurité et à la prévention des risques professionnels » telles que présentées ;

- **D'ADOPTER** la modification de la convention de mutualisation et de solidarité territoriale par avenant « 2-bis » comme présenté ci-dessus, et porté en annexe ;

- **D'IMPUTER** les recettes et les dépenses sur les Budgets correspondants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOPTE** cette délibération.

### 3 – VOTE DES SUBVENTIONS (DEL 2018-06-28)

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de subventions reçues en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VOTE** les subventions suivantes aux associations :

Union Sportive Combranssière 79140 COMBRAND	1 500,00 €
Nord Bocage Basket 79700 ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	200,00 €
Club des Piverts Retraités 79700 LA PETITE BOISSIERE	100,00 €
APEL 79700 LA PETITE BOISSIERE	1 800,00 €
APEL 79700 LA PETITE BOISSIERE (contrat d'association)	500,00 €
Ass. des Anciens Combattants 79700 LA PETITE BOISSIERE	100,00 €
ADMR 79700 LA PETITE BOISSIERE	650,00 €
UNSS / Etoile Sport Mauléonnaise 79700 MAULEON	40,00 €
Le Palet Pivardien 79700 LA PETITE BOISSIERE	200,00 €
Association Mauléon Kirel 79700 MAULEON	95,00 €
Comité des Piverts en fête 79700 LA PETITE BOISSIERE	800,00 €
Cantine Scolaire 79700 LA PETITE BOISSIERE	4 200,00 €
UGSEL - Ecole Privée Jeanne d'Arc 79700 LA PETITE BOISSIERE	315,00 €
OGEC - Ecole Privée Jeanne d'Arc 79700 LA PETITE BOISSIERE	1 000,00 €
Secours Catholique 79700 MAULEON	50,00 €
Foyer des jeunes 79700 LA PETITE BOISSIERE	150,00 €

La subvention de la cantine a été réduite pour tenir compte de l'achat du lave-vaisselle, ainsi que celle de l'OGEC compte tenu des dépenses d'électricité plus importantes liées au changement du mode de chauffage. Monsieur le Maire expliquera la démarche aux présidents des associations concernées et sollicitera le Foyer des Jeunes pour connaître les projets prévus dans l'année. Le montant total des subventions votées est de 11.700 €.

### 4 – SOUSCRIPTION A L'OUTIL VIGIFONCIER DE LA SAFER (DEL 2018-06-29)

La communauté d'agglomération a décidé de signer avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) une convention cadre afin de pouvoir disposer d'outils pour les actions foncières nécessaires aux politiques de la collectivité. Parmi les outils à disposition de l'agglomération, l'accès à l'outil VIGIFONCIER peut être étendu aux communes. VIGIFONCIER est une plateforme en ligne de veille qui permet d'être informé en continu des biens mis en vente pour lesquels la SAFER est notifiée systématiquement via une déclaration d'intention d'aliéner. La mise en place de VIGIFONCIER s'élève à 100 € HT par commune, seulement la 1<sup>ère</sup> année. Grâce à la convention de l'Agglo2b, l'accès est gratuit pour les communes les années suivantes.

Il est proposé au Conseil Municipal de la commune de La Petite Boissière :

- **D'ACCEPTER** la souscription à VIGIFONCIER en lien avec la convention cadre conclue entre la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais et la SAFER pour un coût de 100 € HT la première année ;
- **D'ACCEPTER** les conditions du protocole relatif à l'accès à VIGIFONCIER lié à la convention cadre de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais ;
- **D'IMPUTER** la dépense sur le budget principal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ADOPTER** cette délibération ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

## 5 – QUESTIONS DIVERSES ET COMMUNICATION

### A- Les dossiers en cours

- Fleurissement : Le prix Coup de Cœur du jury Villes et Villages Fleuris a été remis à Monsieur le Maire, le vendredi 25 mai à Mauzé sur le Mignon. Une étude des aménagements des espaces publics a été faite par le CAUE et présentée le mardi 29 mai aux élus, il s'agit d'un conseil ponctuel. Les fleurs disposées dans les bacs (entrée de la commune, devant la mairie et autour de l'église) embellissent la commune et nous pouvons nous en féliciter. A la Coulée Verte, une zone de tonte a été réduite et la jachère fleurie semée. Pour continuer notre lancée, nous nous sommes réinscrits au concours Villes et Villages des Deux-Sèvres. Dans le même état d'esprit que l'année passée, il s'agit d'obtenir des conseils applicables à nos moyens. Une visite de Villes et Villages Fleuris est organisée par le CAUE le vendredi 8 juin (James, Louis-Marie et Jean-Pierre y participeront). Comme indiqué dans le conseil ponctuel du CAUE, il faut déterminer une ligne de conduite (espèces de fleurs, lieu de plantation ou semence, couleurs ....) et impliquer les habitants par une communication adéquate.

- Effacement des réseaux et aménagement, rue de la Cour : Les travaux se poursuivent. Les candélabres devraient être installés au cours du mois de juin. Nous sommes toujours dans l'attente des devis pour la réfection du pignon. Il est envisagé de mettre en valeur les pierres apparentes et de rajouter des fleurs pieds de mur le long.

- Projet Workshop : L'Agglo2b a retenu la commune pour participer à un atelier Workshop du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre. Une dizaine de personnes (étudiants dans différents domaines et professeurs) travailleront en immersion (logés chez l'habitant) pour élaborer ensemble un projet révélant l'espace public du centre bourg. La réussite de ce projet implique une adhésion de l'ensemble des acteurs de la commune ou en rapport avec la commune : les conseillers municipaux, les agents municipaux, les associations, l'école, le Bocage du Pays Branché, le CAUE, le CSC ... Une prochaine réunion est programmée le 2 juillet à 18 heures dans la salle des fêtes pour expliquer aux acteurs locaux ce que l'on attend d'eux. La mise en place d'une borne WIFI dans la salle des Piverts est à l'étude.

### B – Le travail des commissions

- Commission culturelle : Bulletin en cours de préparation, édition prévue vendredi 8 juin à 18h30 en mairie.

- Commission cimetièrre : Mise en place des graviers après le 15 août.

- Illuminations de Noël : Les choix pour l'année de 2018 ont été validés et permettent de compléter le stock actuel. Le devis s'élève à 481,97 € TTC.

- Voirie : Préparer l'appel d'offres pour le point à temps 2018. Définir les zones nécessitant un entretien. Réunion de la commission samedi 23/06 à 10 heures.

- Numérotation de villages : il n'est pas nécessaire de retirer les panneaux des villages ayant été renommés. Relancer les personnes qui n'ont pas installés leur numéro.

### C – Les informations

- Orange a adressé un courrier nous informant qu'il recherche un emplacement pour installer une antenne relais 4G sur notre territoire. Le stade pourrait être proposé.
- Une partie des haies sera taillée par les Ateliers du Bocage et également par M. COPLO Patrice.
- PLUi : Le recensement des zones humides est en cours avec la société NCA environnement. Une réunion est programmée le mardi 5 juin à Clazay, restitution des enjeux paysagers et urbains de chaque centre-bourg / centre-ville.
- Bocafoot a rassemblé les maires des communes pour alerter sur l'avenir de l'association. Une prochaine réunion est programmée le 4 juillet à la salle du Stade de la Petite Boissière.
- Gestion des déchets : Monsieur le Maire rencontre M. GRELIER de l'Agglo2b jeudi 7 juin. Nous sommes à la recherche d'un lieu pour l'implantation d'un 3<sup>ème</sup> point propre.
- Tirage des jurés d'assises, fait le 30/05 à Mauléon (Sébastien CHAUSSERAIS et ABELARD Christine).
- Le téléphone de la cantine est hors d'usage.
- Fermeture de la RD960 bis à Cerizay du 4 au 8 juin, déviation par La Petite Boissière.
- Assemblées générales de l'US Combranssière, le vendredi 22 juin à Combrand et de Nord Bocage Basket Club à Mauléon.
- Kermesse de l'école Jeanne d'Arc, le dimanche 23 juin.

### D – Les réunions

- Mardi 5 juin à 16 heures, salle du Conseil Municipal : Le Pivert Solidaire, point sur le transport solidaire.
- Mardi 5 juin à 18 heures à Clazay : Groupe de travail PLUi, restitution des enjeux paysagers et urbains de chaque centre-bourg / centre-ville.
- Vendredi 8 juin : Visites de Villages Fleuris en Vendée (départ de La Chataigneraie) ;
- Vendredi 8 juin à 18h30 : impression du bulletin.
- Mercredi 20/06 à 10 heures : Rencontre des chauffeurs bénévoles du Mauléonnais ;
- Lundi 2 juillet à 18 heures, salle des fêtes : réunion d'information Workshop.
- Mercredi 4 juillet à 18 heures, salle du Stade : rencontre avec Bocafoot et les maires des communes.
- Lundi 9 juillet : Conseil Municipal.
- Mercredi 29 août : « speed daiting » avec les élus, en lien avec le projet Workshop.

### E – Vos demandes

- Prendre une décision concernant les bougies d'intersection, joindre les responsables du Conseil Départemental.
- Ecole souhaite communiquer via un site internet : créer son propre site.
- Belle opération de sécurité avec les gilets jaunes.
- Implantation zone de tri à étudier, entre La Prée et le chemin des Boulassiers, terrain appartenant au GAEC L'Orée du Bois.
- Changer la barrière rue Victor Hugo.
- Nettoyer les deux accès du lotissement Les Valentinières.
- Passer la tondeuse sous le noyer Allée des Piverts / Les Valentinières.

Séance levée à \_\_\_\_\_ 23 heures 15 minutes \_\_\_\_\_